ARRETE N° 2026 - 537

PORTANT LISTE ELECTORALE EN VUE DE L'ELECTION DU 10 DECEMBRE 2026 DES REPRESENTANTS DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE A

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la fonction publique ;

VU le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics notamment les articles 43 à 47 ;

VU l'arrêté ministériel du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique au 10 décembre 2026 et la circulaire d'application de la direction générale des collectivités territoriales du 28 avril 2026 relative à l'organisation des élections professionnelles des instances représentatives du personnel de la fonction publique territoriale prévues le 10 décembre 2026 ;

VU l'arrêté n° 2026 – 056 du 3 mars 2026 fixant les modalités d'organisation du vote électronique par internet des élections professionnelles 2026 relatives au renouvellement des représentants des personnels au sein des instances de dialogue social du service d'incendie et de secours ;

Considérant que sont électeurs pour l'élection des représentants du personnel au sein d'une commission administrative paritaire dans la fonction publique territoriale les fonctionnaires titulaires à temps complet ou à temps non complet en position d'activité, de détachement ou de congé parental dont le grade ou l'emploi est classé dans la catégorie représentée par la commission ;

Considérant que les fonctionnaires en position de détachement sont électeurs à la fois au titre de leur situation d'origine et au titre de leur situation d'accueil, sauf si la même commission reste compétente dans les deux cas ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ;

SAPEURS POMPIERS MARTINIQUE

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste électorale en vue de l'élection du jeudi 10 décembre 2026 pour le renouvellement des représentants des officiers de sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A du Service d'Incendie et de Secours de Martinique est constituée des dix-sept (17) noms figurant dans l'annexe jointe.

ARTICLE 2 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publicité dans les locaux du Service d'Incendie et de Secours.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Martinique peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
En application à l'article R.414-6 du code de la justice administrative la juridiction peut être saisie par voie électronique au moyen de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Fort-de-France, le 25 SEP. 2026

Le Président du Conseil d'Administration
du Service d'Incendie et de Secours

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS * MARTINIQUE *

Jean-Claude ECANVIL

05 96 59 05 81

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTINIQUE
4, RUE JACQUES CAZOTTE - BP 522
97206 FORT-DE-FRANCE CÉDEX

SAPEURS POMPIERS MARTINIQUE

ELECTIONS DU 10 DECEMBRE 2026

DES REPRESENTANTS DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE A

LISTE DES ELECTEURS

N°	NOM	PRENOM	GRADE
1	ASSOUVIE	Karelle	Cadre de santé des sapeurs-pompiers professionnels
2	CLERENCE	Eddy	Lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels
3	COUPRA	Jonathan	Colonel de sapeurs-pompiers professionnels
4	CROISETU	Miguel	Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels
5	DEBADJI	Suzanne	Pharmacienne hors classe de sapeurs-pompiers professionnels
6	DY	Christophe	Lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels
7	JORITE	Charles	Capitaine de sapeurs-pompiers professionnels
8	LAFONTAINE	Marilyn	Lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels
9	LE CURIEUX-DURIVAL	Carine	Infirmière hors classe de sapeurs-pompiers professionnels
10	NAGOU-SAPOTILLE	Kelly	Infirmière hors classe de sapeurs-pompiers professionnels
11	NORESKAL	Joannes	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels
12	PEPIN	Roselly	Lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels
13	RANSAY	Catherine	Lieutenante-colonelle de sapeurs-pompiers professionnels
14	SILLON	Steve Aime	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels
15	TANDE	Kendy	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels
16	TYBURN	Patrick	Colonel hors classe de sapeurs-pompiers professionnels
17	VARRIN DOYER	Mathieu	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels

Arrêté la présente liste à Dix-sept personnes.

Fort-de-France, le 25 SEP. 2026

Le Président du Conseil d'Administration
du Service d'Incendie et de Secours

Jean-Claude ECANVIL

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS * MARTINIQUE

05 96 59 05 81

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTINIQUE
4, RUE JACQUES CAZOTTE - BP 522
97206 FORT-DE-FRANCE CÉDEX